

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 12 décembre à 18h45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 06/12/19 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de MASNIERES, sous la présidence de Monsieur Francis NOBLECOURT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23 - Nombre de membres présents : 16

Étaient présents : Francis NOBLECOURT - Annie ALEXANDRE - Christelle COUTANT - Jacky ALEXANDRE - Christelle REMY - Jean-Michel VISSE - Marguerite CHAMBRIER - Alain DELATTRE - Brigitte DOIGNEAUX – Marie-Christine SORRIAUX - Delphine FAUQUEUX – Florence MASCLET - Grégory COPIN - Sandrine BRUYERE - Christophe CAPON - Marie-Thérèse HUET.

Absents excusés : Pascal GUITTON qui donne procuration à Christelle COUTANT, Grégory BOULANGER qui donne procuration à Alain DELATTRE - Mickaël COTTRET qui donne procuration à Annie ALEXANDRE, Jean-Claude DESSAUVAGES qui donne procuration à Delphine FAUQUEUX - Yvon DEUDON qui donne procuration à Jacky ALEXANDRE, Jennifer JORISSE qui donne procuration à Francis NOBLECOURT.

Absent : Nicolas LERMOYER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal de Masnières, peut délibérer.

Madame Annie ALEXANDRE a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°38/2019

PROJET DE CONVENTION CLASSE DE NEIGE 2019/2020

Je vous propose de confier l'organisation de la classe de neige 2019/2020 à la société « Assomption Valmontjoie » à SAINT-GERVAIS (74170) du 19 janvier au 27 janvier 2020.

Le montant prévisionnel de la prestation (pension, location, remontées mécaniques, moniteur de ski ESF, divers...) est de l'ordre d'environ 18000 € plus les frais d'autocar de 6 800.00 €.

Ce qui représente un coût total prévisionnel de 24 800.00 € pour 31 enfants maximum (+ 4 adultes) soit 708.57 € par personnes.

La participation des familles s'élève à 250 € par enfant payable avant le départ et sera encaissée par l'amicale du C.C.A.S. tant pour le recouvrement des sommes que pour le reversement à la commune.

Je vous demande d'accepter le projet de convention et m'autoriser à le signer.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 6 procurations soit un nombre de votants : 22)

22 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°39/2019

MISE A DISPOSITION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI

Vu les articles 30 et 61 à 63 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Vu la loi de transformation de la fonction publique du 1^{er} août 2019.

Par délibération en date du 09 mars 2017, vous aviez accepté que la commune de Masnières puisse mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, par convention, un agent communal pour assurer

l'ouverture du point de collecte, à raison de 3 heures par semaine, situé au service technique rue Lain à Masnières.

Un avenant à la convention est proposé pour reconduire la mise à disposition, dans les mêmes conditions, pour l'année 2020 renouvelable sur demande expresse.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Masnières et la Communauté d'Agglomération de Cambrai pour l'année 2020 ainsi que les avenants pour les années suivantes en cas de renouvellement dans les mêmes conditions.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 6 procurations soit un nombre de votants : 22)

22 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°40/2019

VENTE DE LA PARCELLE A445 SISE RUELLE PASTEUR

Par délibération en date du 30 juin 2017, vous aviez accepté de mettre à la vente, le terrain à bâtir communal cadastré A445 d'une superficie de 1 969 m² situé ruelle Pasteur.

Le prix de vente était alors fixé à 94 300 € compte-tenu de l'avis domanial en date du 22/06/17 fixant la valeur vénale à 82 000 € +/- 15 %.

En l'absence de réalisation de l'opération (vente) dans un délai de 18 mois à compter du précédent avis domanial, une nouvelle consultation du service des domaines a été nécessaire.

L'évaluation domaniale en date du 28/10/19, fixe la valeur vénale du terrain à 57 000 € +/- 15 %

Compte-tenu de ce dernier avis fixé selon les conditions actuelles du marché, je vous propose de fixer le nouveau prix de vente à 70 000.00 €

Je rappelle que l'office notarial de Me Jean-Christophe MENNECIER est mandaté pour rechercher un acquéreur intéressé.

Toute proposition finale de vente sera soumise au vote du Conseil Municipal.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 6 procurations soit un nombre de votants : 22)

22 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°41/2019

AVENANT N°2 AU BAIL SIGNE LE 14/10/2013 – CFIP DE MASNIERES 21 RUE LAIN (Trésorerie)

Le bail de location de l'immeuble sis 19 et 21 rue Lain à Masnières abritant le logement du comptable et les bureaux de la Trésorerie de Masnières signé le 14/10/13 prévoit, à la demande du bailleur, une possibilité de révision de loyer tous les trois ans en fonction de la variation de l'indice ILAT (Indice des Loyers des Activités Tertiaires).

La période triennale devant être renouvelée et l'indice ILAT ayant évolué, je vous propose d'accepter la révision du loyer (20 292.31 € au lieu de 19 219.81 € / an) et de m'autoriser à signer l'avenant correspondant.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(16 présents + 6 procurations soit un nombre de votants : 22)

22 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Monsieur le Maire informe du compte-rendu du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC) du 09/12/19.

➤ L'acte de vente du Presbytère sera signé le 23/12/2019.

➤ Demande de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC) auprès de la population Masnieroise : avec la mise en place des nouvelles consignes de tri au **1^{er} janvier 2020** (emballages en plastique, films, pots de yaourts etc.), il est nécessaire d'uniformiser les couleurs des couvercles des bacs réservés aux emballages recyclables. **Pour les Masnierois, le seul changement consistera, à compter de cette date, à mettre les emballages recyclables dans le bac à couvercle jaune** et utiliser le second bac, quelle qu'en soit la couleur (sauf jaune), pour les ordures ménagères.

Un courrier de la CAC détaillé sera déposé dans les boîtes aux lettres de chaque habitation fin décembre.

➤ Le rapport financier du Téléthon 2019 sur la commune sera présenté le **lundi 16 décembre 2019 à 19h00 à la salle du Bicentenaire.**

➤ Monsieur le Maire donne le compte-rendu du déplacement d'une délégation Masnieroise à Guernesey et du jumelage avec Saint-Pierre-Port de Guernesey.

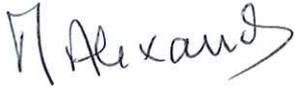
➤ Extrait de l'agenda du Maire depuis le 17 octobre 2019 :

- 22/10/19 - Réunion de chantier travaux extension école T. Hostetter
- 30/10/19 - Accueil nouveau commandant gendarmerie brigade de Marcoing
- 04/11/19 - Conseil d'école T. Hostetter
- 05/11/19 - Réunion de chantier travaux extension école T. Hostetter
- Conseil d'Administration du collège J. Prévert
- Conseil d'école Elsa Triolet
- 06/11/19 - Bureau Conseil Municipal
- 11/11/19 - Cérémonie Commémorative
- 12/11/19 - Réunion de chantier travaux extension école T. Hostetter
- 13/11/19 - Réunion Syndicat Mixte Pays du Cambrésis – Schéma de Cohérence Territoriale
- 15/11/19 - Réunion gendarmerie à Iwuy
- 18/11/19 - Réunion Caisse d'Allocations Familiales
- 19/11/19 - Réunion de chantier travaux extension école T. Hostetter
- Réunion Communauté d'Agglomération de Cambrai
- 20/11/19 - Salon des Maires - Paris
- 23/11/19 - Assemblée Générale des délégués départementaux de l'éducation nationale à Masnières
- 25/11/19 - Rencontre avec les agents des services techniques
- Conseil d'Administration du collège
- 26/11/19 - Réunion de chantier travaux extension école T. Hostetter
- 27/11/19 - Réunion avec le Receveur des Finances Publiques
- 28/11/19 - Réunion avec Etablissement Public Foncier (friches)
- 29-30/11/19 - Déplacement à Guernesey
- 01-02/12/19 - Jumelage avec Saint-Pierre-Port de Guernesey
- 02/12/19 - Bureau Communauté d'Agglomération de Cambrai
- 03/12/19 - Réunion de chantier travaux extension école T. Hostetter
- 04/12/19 - Réunion avec les services Ecole, Entretien, et Administratif
- 05/12/19 - Réunion service technique
- 09/12/19 - Réunion services de gendarmerie
- 11/12/19 - Conseil Sivom de la Vacquerie
- 12/12/19 - Conseil Municipal

Le présent procès-verbal tiendra lieu de compte-rendu. Il sera affiché à la porte de la mairie et consigné dans le registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Masnières, le 17 décembre 2019.

Le Secrétaire de séance



Annie ALEXANDRE

Le Maire



Francis NOBLECOURT